

Le Président
du Conseil Exécutif

Serge LETCHIMY

M. Sébastien LECORNU
Ministre des Outre-mer
Rue Oudinot, 75007 Paris

Fort-de-France,
Le 26 novembre 2021

Objet : Déclaration de la Conférence Territoriale des élus de Martinique

Monsieur le ministre,

Comme je m'y suis engagé auprès de mes collègues, élus de Martinique, je vous transmets en copie de ce courrier la déclaration solennelle de la Conférence territoriale des élus de Martinique qui s'est tenue ce jour à l'Hôtel de la CTM.

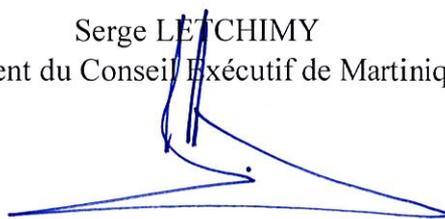
Vous noterez que cette déclaration a été signée par l'ensemble des participants soit 49 élus parmi lesquels le Président de l'Assemblée, les parlementaires, l'ensemble du Conseil Exécutif de Martinique, les présidents des EPCI et la quasi-totalité des maires de notre pays.

Nous comptons sur une réponse et des annonces fortes du Gouvernement sur les différents points soulevés. Des actes significatifs de votre part seraient de nature à apaiser la situation au niveau local et à entamer la désescalade nécessaire des tensions actuelles.

Dans l'attente de votre retour, Monsieur le ministre, je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Très Cordialement,

Serge LETCHIMY
Président du Conseil Exécutif de Martinique



DÉCLARATION COMMUNE DES ÉLUS DE MARTINIQUE RÉUNIS EN CONFÉRENCE TERRITORIALE

Les élus de Martinique, respectueux des positions de chacun sur la vaccination, réunis le 26 novembre 2021 en Conférence territoriale à l'Hôtel de la Collectivité Territoriale de Martinique,

- Constatent et déplorent la situation de blocage dans laquelle se trouve le pays et la situation insurrectionnelle actuelle en Martinique privant les Martiniquais d'une part de leur liberté et occasionnant des dégâts matériels importants ;
- Réaffirment leur solidarité et leur mobilisation aux côtés de la population dans ce contexte difficile ;
- Condamnent avec fermeté les violences et exactions commises au cours de ces derniers jours ;
- Expriment leur entier soutien aux victimes ;
- Sont conscients de la gravité des inégalités qui touchent le pays, notamment la jeunesse martiniquaise ;
- S'inquiètent de l'impact de cette situation de blocage sur la continuité des soins, l'éducation de nos enfants, la survie de nos entreprises et l'emploi ;
- Se préoccupent des conséquences d'une cinquième vague de l'épidémie de Covid-19 en Martinique.

Se félicitent de l'ouverture des premières négociations au cours d'une réunion méthodologique pendant laquelle a été actée la mise en place de sept groupes de travail thématiques (santé, vie chère, chlordécone, jeunesse, transport, pêche, culture).

Pour une sortie immédiate de crise, demandent aux autorités concernées :

- qu'aucune suspension de contrat ni prélèvement de salaire ne soient décidés à l'encontre des professionnels non-vaccinés, dans la perspective des mesures d'adaptation qui devront être mises en oeuvre ;
- que les mesures d'adaptation au 31 décembre 2021 annoncées pour les personnels soignants du CHUM soient étendues aux autres établissements hospitaliers et aux secteurs sanitaire, social et médico-social, y compris aux sapeurs-pompiers ;
- que soient annulées les mesures de suspensions, de procéder à la réintégration des agents pénalisés et de leur restituer les retenues de salaire réalisées ;
- que des mesures d'adaptation sanitaires soient mises en oeuvre dans la perspective du 31 décembre 2021 sous la forme de solutions individuelles, propres à chaque salarié dans le dialogue et l'écoute, y compris dans l'usage de tests gratuits pour une

meilleure sécurité sanitaire ;

- que soit étendue à la Martinique la mesure de blocage et de gel des prix du gaz et le déploiement du dispositif de chèque énergie, tel qu'il a été annoncé ;
- que les recherches en matière de dépollution des espaces chlordéconés soient déclarées d'intérêt national ;
- qu'un plan exceptionnel de lutte contre la précarité des jeunes soit mis en œuvre entre l'Etat et les collectivités de Martinique ;

Exigent, à l'instar de la Guadeloupe, le financement à 100% de la reconstruction des centres hospitaliers Pierre Zobda Quitman, de la Trinité, du Saint-Esprit, du Marin, du Carbet et du Centre Emma Ventura ;

S'engagent à :

- Renforcer le dispositif « *Tjenbé nou la* » sur l'ensemble du pays dans la perspective d'un maillage de prévention de grande proximité à l'usager permettant de faire face à une éventuelle 5ème vague ;
- Rendre plus performantes les politiques publiques pour le développement de la Martinique, en faveur de la jeunesse, des personnes âgées et pour la modernisation d'infrastructures publiques en matière d'assainissement, de gestion des déchets, d'eau, de relance économique et de gestion des risques naturels majeurs.

Demandent à l'Etat une rencontre intermédiaire sous la forme d'une clause de revoyure avant le 31 décembre 2021.

Se mobilisent pour rechercher avec les représentants syndicaux et l'Etat le retour à la sérénité passant par un processus immédiat de désescalade.

* * *

Les élus décident de mettre en place un comité de suivi des différents points de cette déclaration au sein de la Conférence territoriale.

LISTE DES SIGNATAIRES :

**Serge LETCHIMY, Président du Conseil Exécutif de Martinique
Lucien SALIBER, Président de l'Assemblée de Martinique
Jean-François BEAUNOL, Maire de Rivière-Pilote
Bénédicte DI GERONIMO, Conseillère exécutive**

Didier LAGUERRE, Maire de Fort-de-France
David ZOBDA, Maire du Lamentin
Jean-Claude ECANVIL, Maire du Carbet
Catherine CONCONNE, Sénatrice de Martinique
Annick COMIER, Maire de Fonds-Saint-Denis
Séverine TERMON, 1ère adjointe au Maire de Sainte-Marie
Arnaud RENE-CORAIL, Maire des Trois-Îlets
Audrey THALY-BARDOL, Conseillère exécutive
Angèle SERBIN, Maire du Morne-Vert
Jenny DULYS-PETIT, Maire du Morne-Rouge
Félix MERINE, Conseiller exécutif
Sainte-Rose CAKIN, Maire de Macouba
Christian RAPHA, Maire de Saint-Pierre
Fred CLIO, Vice-Président de l'Assemblée de Martinique
Fred-Michel TIRAULT, Maire du Saint-Esprit
Eugène LARCHER, Maire de Les Anses-d'Arlet
Félix ISMAIN, Maire de Bellefontaine
Frédéric BUVAL, Maire de La Trinité
Gilbert COUTURIER, Maire du Gros-Morne
Hugues TOUSSAY, Maire du Diamant
Jean-Claude DUVERGER, Vice-Président à l'Assemblée de Martinique
Jean-Philippe NILOR, Député du Sud
Jean-Michel GEMIEUX, Maire de Sainte-Anne
Joseph PERASTE, Maire du Marigot
Justin PAMPHILE, Maire du Lorrain
Aurélié NELLA, Maire de Ducos
Manuëla KECLARD-MONDESIR, Députée du Nord
Marcellin NADEAU, Maire du Prêcheur
Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Maire de Basse-Pointe
Georges CLEON, Maire du Vauclin
Maurice BONTE, Maire d'Ajoupa-Bouillon
Patricia TELLE, Vice-Présidente à l'Assemblée de Martinique
Ralph MONPLAISIR, Maire de Case-Pilote
Josette MANIN, Députée du Centre Atlantique
Samuel TAVERNIER, Maire du François représenté par Joël DOMERGUE, 1er adjoint
Nicaise MONROSE, Maire de Sainte-Luce
Bruno Nestor AZEROT, Président de CAP NORD et Maire de Sainte-Marie
José MIRANDE, Maire du Marin
André LESUEUR, Président de la CAESM et Maire de Rivière Salée
Jean-Louis MARIE-LOUISE, Maire de Grand-Rivière
Maurice ANTISTE, Sénateur de Martinique
Luc LOUISON-CLEMENTE, Président de la CACEM et Maire de Schoelcher, représenté par
Yolène LARGEN-MARINE, 1ère adjointe
Alfred MONTHIEUX, Maire du Robert
Justin DANIEL, Président du CESECEM

Yann MONPLAISIR (excusé, document transmis)